REPUBLIQUE DU CAMEROUN

7 9= 00666

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MO JUIL 2019

ARRÊTÉ Nº

/MINESUP DU

Portant ouverture du concours d'entrée en Première Année du Second Cycle des élèves-professeurs d'enseignement Secondaire Technique de l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) Bambili de l'Université de Bamenda pour le compte de l'année académique 2019/2020.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,

T 7	1 0
Vu	la Constitution:
Y 44	ia Constitution.

Vu la loi n°005 du 16 Avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur;

Vu le Décret n°93/026 de 19 janvier 1993 portant création d'Universités ;

Vu le Décret n°93/027 du 19 Janvier 1993 portant dispositions communes dans les Universités d'État, modifié et complété par le Décret n° 2005/342 du 10 Septembre 2005 ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre, 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/433 du 1°COctobre 2012 portant organisations du Ministère de l'Enseignement Supérieur;

Vu le Décret n° 2010/372/ du 14 Décembre 2010 portant érection de l'École normale supérieure annexe de Bambili en deux établissements de l'université de Bamenda;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 10 Février 2000 portant sur l'admission dans les Écoles nationale de formation et au recrutement à la Fonction publique:

Vu le Décret nº 2010/371 of 14 Décembre 2010 portant création de l'Université de Bamenda;

Vu le Décret nº 2011/045 du 08 mars 2011 portant organisation de l'Université de Bamenda;

Vu la Décret n° 2015/541 du 27 Novembre 2015 portant nomination du Vice-Chancellor de l'Université Bamenda;

Vu la Décret n° 2018/074 du 29 Janvier 2018 portant nomination du Directeur de l'École normale Supérieure d'Enseignement Technique de Bambili;

Vu L'Arrêté n°19-00054/MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 27 Février 2019 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Etablissements des Universités d'Etat du Cameroun, au titre de l'année académique 2019/2020;

ARRÊTE :

Article 1er: Un concours sur épreuves pour l'admission en 1ère année du 2nd cycle de l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) Bambili de l'Université de Bamenda est ouvert au titre de l'année académique 2019/2020, dans les séries et les options suivantes:

Séries	Option		Nombre de places
Sciences Fondamentales	Mathématiques, Sciences et Technologies		04
Génie Civil et Forestier	Travaux Publics		04
	Menuiserie Ebénisterie		04
Génie Electrique	Électrotechnique	ļ.	04
Génie Mécanique	Fabrication Mécanique		04
Économie Sociale et Familiale	Modélisme et Industrie d'Habillement et Textile		05
	Économie Familiale		05
	Transformation/Conservation des produits agropastoraux		. 05
Informatique	Informatique Fondamentale	SERVICES DU PREI	MIER MINISTRE
	Informatique pour TIC	VIS	
		003027	05 JUIL 2015

PRIME MINISTER'S OFFICE

Techniques Administratives	Comptabilité	- 04
	Management	04
	Marketing	04
Sciences de l'Education	Sciences de l'Education	05
TOTAL		' 60

Article 2: (1) Le concours est ouvert et une seule session aux Camerounais des deux sexes satisfaisant aux conditions suivantes:

Département	Option	Diplômes requis
Sciences Fondamentales	Mathematiques, Sciences et Technologies	- Licence en Informatique ou Mathematiques - Diplôme d'Ingénieur; - DIPET I en Informatique ou Filière Ingénieur
Génie civil et Forestier	Travaux Publics	- Ingénieur en Travaux Publics; - Licence Technologique en Travaux Publics; - Licence Professionnelle en Travaux Publics; - Ingénieur en Génie Civil; - Ingénieur en Génie Rural; - DIPET I en Bâtiment et Travaux Publics.
SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA 003027 4 05 JUIL 2019	Menuiserie Ebénisterie	-DIPET I en Menuiserie Ebénisterie -Ingénieur en Menuiserie Ebénisterie; -Licence en Menuiserie Ebénisterie; -Licence en Technologie de Menuiserie Ebénisterie; - Licence Professionnelle en Menuiserie Ebénisterie; - Licence en Industrie du Bois.
PRIME MINISTER'S OFFICE		\
Génie Électrique	Electrotechnique	- Ingénieur en électrotechnique; - Licence en Electrotechnique; - Licence Technologique en Electrotechnique; -Licence professionnelle en électrotechnique; - Licence en Physique; - Licence en EEA; - DIPET I en Electrotechnique.
Génie Mécanique	Fabrication Mécanique	-Ingénieur en Génie Mécanique; -Licence Technologique en Génie Mécanique -Licence Professionnelle en Génie Mécanique ou autre Diplôme équivalent; -DIPET I en Fabrication Mécanique.
Économie Sociale et Familiale	Modélisme et Industrie d'Habillement et Textile	- Licence en Industrie Textile; -Licence Professionnelle en Textile; Licence en Beaux Arts, Chimie, Physiques; -DIPET I en Modélisme et Industrie d'Habillement et Textile.
	Économie Familiale	- Licence en économie Familiale ou Nutrition -Licence en Biologie, Infirmierie, Biochimie ou Chimie. DIPET I en Economie Familiale.

	Transformation/Conservation des produits agropastoraux	- Licence en agroalimentaire ou Nutrition - Ingénieur en agroalimentaire ou Nutrition -Master en agroalimentaire ou Nutrition -DIPET I en Economie Familiale.
Génie Informatique	Informatique Fondamentale	- Licence en Informatique; - Licence de Technologie en Informatique; -Ingénieur en Informatique; -Licence en Maths; - Licence Professionnelle en Informatique DIPET I en Informatique Fondamentale.
Come informatique	Techno ogies de l'Information et de la Communication	 Licence en Informatique; Licence de Technologie en Informatique; Licence en Maths ou Physiques; Licence Professionnelle en Informatique. DIPET I en Informatique Fondamentale.
	Informatique Fondamentale	 Licence en Informatique; Licence de Technologie en Informatique; Ingénieur en Informatique; Licence en Maths; Licence Professionnelle en Informatique. DIPET I en Informatique Fondamentale.
·	Comptabilité	-Licence en Comptabilité, Banque et Finance ou Economie; - DIPET I en Comptabilité
Techniques Administratives et de Gestion	Management	-Licence en Management, Banque et Finance ou Economie - DIPET I en Management
	Marketing	-Licence en Marketing, Banque et Finance ou Fconomie - Licence Professionnelle en Marketing; - DIPET I en Marketing.
Science de l'éducation	Science de l'Education	Toute Licence, Licence en didactique ou en Science de l'Education

Article 3 (1) Les titulaires d'un diplôme reconnu équivalent par le Ministre de l'Enseignement Supérieur seront admis à concourir.

(2) Les candidats non-fonctionnaires doivent être âgés de 32 ans au plus au 1ère janvier 2019. Les dispenses d'âge ne sont pas accordées.

Article 4: Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

une demande d'inscription dûment remplie en ligne par le candidat au site Internet http://www.htttcuniba-edu.cm/entrance pour obtenir le ricépissé et fiche d'inscription;

Présentez-vous a un guichet de Express Exchange SA pour effectuer le paiement des frais de concours, Présenter votre lettre de confirmation d'inscription et communiquer le code d'inscription figurant sur ladite lettre avant de payer. Retirer votre reçu correspondant au paiement de vingt mille (20.000) FCFA délivré par Express Exchange SA. Aucun autre mode de paiement ne sera accepté;

une photocopie certifiée conforme d'acte de naissance et datant de moins de six (06) mois ; les relevés de notes du Probatoire ou du GCE/OL, du Baccalauréat ou du GCE/AL signés ou certifiés par les Offices compétents :

Les relevés de notes des niveaux I, II et III de Licence ou Bachelor, ou du diplôme d'ingénieur ou du diplôme reconnu équivalent par le Ministre de l'Enseignement supérieur, signés ou certifiés conformes par les autorités académiques compétentes;

une photocopie certifiée conforme de la Licence ou Bachelor, du diplôme d'ingénieur ou du diplôme reconnu équivalent par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, datant de moins de six (6) mois, ou une Attestation de Réussite signée ou certifiée par l'autorité académique compétente.

- > un certificat médical délivré par un médecin de l'Administration, attestant que le candidat est physiquement et médicalement apte à l'exercice de la fonction d'enseignant;
- > un extrait de casier judiciain: (bulletin n°3) datant de moins de trois (03) mois;
- > une enveloppe A4 timbrée au tarif réglementaire et por ant l'adresse du candidat;
- deux photos (4x4) d'identité';
- > une autorisation du Ministre de l'Éducation de Base, du Ministre des Enseignements Secondaires ou du Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, selon le cas, pour les candidats fonctionnaires en poste dans ces Départements ministériels et du Ministre de la Fonction Publique selon le cas pour les candidats fonctionnaires des autres Départements ministériels.

Article 5: (1) Les candidats titulaires, de diplômes étrangers doivent présenter soit l'arrêté d'équivalence, soit le récépissé du dépôt de la demande d'équivalence, délivrés par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

(2) En tout état de cause, l'admission définitive, le cas échéant, n'est acquise que sur présentation dans les délais fixés par l'autorité compétente, de la preuve de l'obtention de l'équivalence.

hnique (ENSET) de Bambili-Bamenda ou dans les Délégations de l'évaluation totale l'étude du dossier con ptant pour 30% dans l'évaluation totale l'étude du dossier con ptant pour 30% dans l'évaluation totale Article 6 : Tous les dossiers complets doivent être déposés à l'École Normale Supérieure d'Ense ement Technique (ENSET) de Bambili-Bamenda ou dans les Délégations Régionales du MINESEC au plus Vendredi, 13 Septembre 2019.

Article 7: Le concours sur épreuves comporte:

Article 8 : Les épreuves écrites auront lieu le Dimanche, 29 septembre 2019 à 8 :00 Heures dans le suivants : Bafoussam, Bambili, Buea, Douala, Ngaoundere, Yaounde.

Article 9: (1) Les épreuves écrites sont réparties comme suit :

Département	Option	1ere Partie (Majeur)	2 nd Partie (Mineur)	
Sciences Fondamentales	Mathematiques, Sciences, Technologies	Physiques	Mathematiques	
Génie Civil et	Travaux Publics	Projet en Travaux Publics		
Forestier	Menuiserie Ebén sterie	Projet en Manuiserie Ebénisterie	*	
Génie Électrique	Électrotechnique	Électrotechnique	Maths Appliquées	
Génie Mécanique	Fabrication Mécanique	Projet en Fabrication Mécanique		
Économie Sociale et Familiale	Modélisme, Industrie d'Habillement et Textile	Projet en Modélisme, Industrie d'Habillement ét Textile	Culture Générale	
	Économic Familiale	Projet en Economie Familiale		
	Transformation/Conservation des produits agropastoraux	Projet en Transformation/Conservation des produits agropastoraux	(14)) #3	
Génie Informatique	Informatique Fondamentale	Programmation et Algorithme	N - 11 - 1 - 1	
	Informatique pour TIC	Communication et Systèmes d'Information (synthèse des documents)	Maths Appliquées	
Techniques Administratives et de Gestion	Comptabilité	Comptabilié		
	Management	Management	Mathématiques	
	Marketing	Marketing	Financières	
ience de l'Education	Science de l'éducation	Psychologie Générale	Pédagogie Générale	

⁽²⁾ Les programmes du concours sont ceux des études universitaires.

Article 9 : (1) Chaque épreuve de l'examen écrit est notée de zéro à vingt. Toute note inférieure à cinq sur vingt est éliminatoire.

- (2) La note de l'étude du dossier est établie en fonction :
 - -De l'âge du candidat;
 - -Du nombre d'années passées en cycle de Licence ou Bachelor ;
- -Des notes obtenues aux Niveaux I, II et III de Licence ou Bachelor dans les matières de spécialité, et les mentions éventuelles.

Article 10 : Les résultats définitifs seront publiés par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

Article 11: La composition du jury d'admission fait l'objet d'un texte particulier du Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur.

Article 12: Les frais de concours indiqués à l'article 4 ci-dessus ne sont pas remboursables.

Article 13: Le Vice-Chancellor de l'Université de Bamenda, le Directeur des Accréditations Universitaires et de la Qualité et le Directeur de l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) Bambili de l'Université de Bamenda sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré puis publié en français et en anglais partout où besoin sera.

Yaoundé, le. 110 JUIL 2019

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA

- 003027 # 05 JUIL 2019
PRIME MINISTER'S OFFICE

MINISTRE D'ETAT,
MINIST